

D. Ils se sont également plaints de la valeur très inégale des concours à intervalles irréguliers?—R. Oui, je crois que cela a été un sujet d'investigation et de critique.

D. Par conséquent, dans d'autres pays du monde, on souffre des mêmes difficultés que nous?—R. Oui. Les pays avancent d'un pas plus ou moins égal. C'est un de nos avantages et une de nos difficultés.

D. Une des fins du bill de M. Jean Zay était de supprimer les particularités entre les grands corps de l'Etat; autrement dit, entre les plus importantes branches de l'administration en France.—R. Il prétendait qu'elles devaient être plus solidaires.

D. Oui.—R. Que les fonctionnaires ne devaient pas former des groupes isolés.

D. Oui. Et un ancien premier ministre de France, M. Caillaux, a exprimé le désir d'un échange de fonctionnaires.—R. Oui.

D. Suivant leurs aptitudes. Vous êtes d'accord avec M. Caillaux là-dessus?—R. Je connais le principe. Je le crois bon. Je crois qu'on l'a appliqué dans l'administration britannique, mais on ne l'a pas beaucoup pratiqué ici. C'est un problème d'une grande difficulté dans le moment; mais c'est un idéal digne de respect et d'attention.

D. Cela prouve une chose, monsieur Stitt, c'est que dans les nuages nous sommes en parfait accord, mais sur la terre, c'est différent.—R. Nous sommes d'accord, monsieur le président, sur bien des choses.

D. Oui, oui, nous sommes d'accord.—R. En fait, dans tout ce que vous avez dit, monsieur le président. . .

D. Nous nous accordons sur bien des points. Je vais donner aux membres du Comité l'occasion de vous poser des questions; j'en viendrai ensuite aux faits concrets pour montrer quelles sont nos propres difficultés.—R. Sans doute, c'est terriblement difficile de trouver dans les cas particuliers la réalisation d'un idéal universel.

D. Non.—R. Si nous réalisions cet idéal, nous serions comme des dieux, et non pas des hommes.

D. Oui, je le sais. Mais Dieu donne aux hommes l'intelligence pour qu'ils puissent améliorer constamment un état de choses qui ne sera jamais parfait.—R. C'est exact, monsieur le président.

M. TOMLINSON: Puis-je poser une question?

Le PRÉSIDENT: M. Stitt est votre témoin.

*M. Tomlinson:*

D. Monsieur Stitt, on a déjà parlé d'un M. Jackson, fonctionnaire, qui est allé à Winnipeg?—R. Oui.

D. Apparemment, à un certain gala dramatique. Est-ce exact?—R. Je ne savais pas que M. Jackson allait à un gala dramatique. S'il l'a fait, il avait un certain nombre de jours de vacance qui lui revenaient. Mais la seule raison que je connaisse du départ de M. Jackson pour Winnipeg et l'Ouest, c'est qu'il devait faire un certain travail à Winnipeg et à Saskatoon, et aussi prendre quelques jours de congé qui lui revenaient, d'après la loi.

D. Qui paye les frais?—R. La facture n'a pas été présentée encore, si je comprends bien. En fait, la Commission du service civil profite du fait que M. Jackson prend ses congés de cette manière.

*Le président:*

D. Bien, monsieur Stitt, prenez garde.—R. C'est ce que j'ai compris dans le temps, monsieur le président.

D. Vous le comprenez maintenant; mais, monsieur Stitt, je vais vous répéter, —et de la manière la plus amicale,—d'être circonspect au sujet de M. Jackson.